



Comité Technique Local du 15/09/20

Déclaration Liminaire

La crise sanitaire, répandue à travers la planète, impacte fortement notre pays depuis plusieurs mois. Cette crise, sans précédent, a mis en exergue les choix politiques de ces dernières décennies :

- une fiscalité qui favorise les acteurs économiques les plus riches,
- Une réduction des dépenses publiques et des droits sociaux.

Ces orientations ont amené, notamment le service public de la santé, au bord de l'abîme et entraîné une augmentation de la précarité et des inégalités sociales.

En dépit des promesses présidentielles du 16 mars d'un monde d'après, où rien ne serait comme avant, le passage dans le monde déconfiné a fait tomber tous les espoirs de changement notamment à la DGFIP.

La baisse des moyens et les réformes se poursuivent, voire s'accélèrent.

Les pouvoirs publics n'ont qu'un objectif : Que les cycles de discussions entamés avant le mois de mars 2020, autour de la loi de transformation de la Fonction Publique et des lignes directrices de gestion avec l'avènement du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), se terminent d'ici la fin de l'année.

La crise a pourtant démontré le besoin de services publics de proximité, et le besoin d'aide et d'accompagnement de nos concitoyens à travers l'épreuve endurée.

Hélas, les thèmes de ce Comité Technique, à travers notamment les recrutements de contractuels ou la promotion des moyens de paiement chez les débiteurs de tabac, démontrent que les changements continuent à s'amplifier dans le sens du désengagement de l'état et du recul de nos missions à la DGFIP.

Le recours de la Direction à des emplois contractuels est donné pour combler les vacances d'emplois après le dernier mouvement de mutation.

Un appel à la liste complémentaire participerait tout naturellement à ce comblement et les vacances n'existeraient pas si le recrutement par concours répondait ainsi aux besoins des services.

Mais ce n'est pas la solution qu'a choisi notre Direction Générale. Vous vous êtes donc engouffrés dans la possibilité de recruter ces CDD qui ne resteront que 3 ans maximum à la DGFIP.

Pour la dématérialisation des moyens de paiement chez les débiteurs de tabac, cette initiative se substituera à la fermeture de Trésoreries ou de Centres des Finances Publiques, et s'affirme comme la négation de nos compétences et de notre soutien aux usagers, dans cette période incertaine.

Au vu du panorama dressé, SFP s'inscrira dans la journée interprofessionnelle du 17 septembre 2020 afin d'exiger une pause relative à l'ensemble des réformes engagées, et porte un autre monde basé sur les solidarités et la reconnaissance de nos services publics à travers notre investissement quotidien.